

Mutuelle communale : nouvelle signature de partenariat

Partant du constat des inégalités sociales dans la prise en charge des dépenses de santé, la Ville de Bellerive, par le biais de son CCAS propose depuis septembre 2019, un dispositif de mutuelle solidaire **Ma Commune ma santé**, destiné à tous les Bellerivois.

Afin d'élargir cette offre, la Ville de Bellerive a signé le 04 février 2025 un accord avec AXA France et Ma Santé.



[Signature de convention le 04/02/2025 (de gauche à droite : Johanne Duong, interlocuteur AXA auprès de la commune, François Sennepin, Maire de Bellerive-sur-Allier et Jérôme Rousset, Inspecteur conseil AXA.)]

AXA France et Ma Santé a été choisi comme partenaire afin de proposer aux habitants une offre complémentaire à des prix négociés, sans questionnaire de santé ni limite d'âge. Des tarifs privilégiés garantissent des réductions à hauteur de 20% pour les personnes de 60 ans et plus, les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles, et 10 % pour tous les autres habitants.

Une réunion d'information auprès des habitants s'organisera dans les toutes prochaines semaines.

Toutes les informations sur <https://www.ville-bellerive-sur-allier.fr/je-vis/solidarites/se-protoger/>